



## Fausse declaration d'accident

Par **ImaZeKk**, le **29/10/2016** à **12:07**

**BONJOUR** marque de politesse [smile4]

Tout d'abord, je tiens à précisé que le titre utilisé est un peu "gros", je ne trouvais rien de concret

J'ai reçu, aujourd'hui, une lettre d'un assureur me disant (avec le référence de mon immatriculation) que je suis la cause d'un accident d'une de leur assurée  
Plusieurs problèmes se posent alors : je n'ai pour l'instant commis aucun accident ; la date des faits remonte à 6 mois (donc peu de chance pour trouver des témoins afin de me disculpé) et surtout, les seuls précision que j'ai sont, pour mots : "Notre sociétaire Mme \*\*\*\*\* a subi un dommage"

J'aimerais savoir comment une tel chose peut arrivé et, si possible, comment démentir les faits ?

De plus, la lettre indique qu'elle est la suite d'un précédent courrier ... que je n'ai pas mémoire d'avoir eu

**MERCI** [smile4]

Par **Visiteur**, le **29/10/2016** à **14:37**

Bonjour,

Si vous n'êtes pas concerné, votre voiture peut le prouver, démentez dans votre réponse et dites leur que vous voulez une copie de ce "constat" et que vous ouvrirez volontiers la porte à

l'expert qu'ils voudront bien désigner A LEURS FRAIS, pour contrôler la réalité des choses !

Par **ImaZeKk**, le **29/10/2016 à 15:11**

Je voudrais m'excuser de mon manque de courtoisie dans mon annonce

Merci pour vos conseils, j'espère juste que l'éraflure qu'un ami m'a fait sur le côté du véhicule ne va pas les induire en erreur  
Étant donné qu'il y a eu "dégâts" sur le véhicule de l'autre personne, j'aurais sûrement dû avoir plus

Par **chaber**, le **29/10/2016 à 15:22**

bonjour

[citation] les seuls précision que j'ai sont, pour mots : "Notre sociétaire Mme \*\*\*\*\* a subi un dommage"[/citation]Ce courrier ne précise-t-il pas la date exacte le lieu et les circonstances?

Par **jos38**, le **29/10/2016 à 15:26**

bonjour. les experts ont l'habitude et voient tout de suite si l'éraflure est ancienne ou pas et dans quelles circonstances d'accident, elle a pu être faite. ce qui m'étonne c'est le délai de 6 mois. beaucoup d'escrocs aux assurances recherchent des voitures un peu abîmées pour les rendre responsables de leur sinistre. la personne en question habite dans votre quartier?

Par **ImaZeKk**, le **29/10/2016 à 15:38**

Je n'ai aucune information sur la personne, je n'ai que son nom décrit sur la lettre

Par **ImaZeKk**, le **29/10/2016 à 15:39**

Si, comme je l'ai précisé l'accident daterait de 6mois

Par **jos38**, le **29/10/2016 à 15:42**

pouvez-vous répondre à la question de Chaber svp?

Par **ImaZeKk**, le **29/10/2016 à 15:53**

Je n'ai pas d'information sur le lieu

Par **chaber**, le **29/10/2016 à 16:18**

bonjour

en règle générale l'assureur qui réclame dans un tel cas apporte tous les éléments pouvant mettre en cause votre responsabilité: date, circonstances, lieu, témoignage, déclaration de l'assuré....

Ces éléments permettent éventuellement de faire une déclaration à votre assureur.

Vous attendez une nouvelle relance. Il faudra alors demander à l'assureur tous les éléments ci-dessus. Bien entendu sans vous engager

Par **ImaZeKk**, le **29/10/2016 à 16:47**

Ne risquent-ils pas de recourir à une démarche pénale par la suite si je ne donne pas réponse ?

Par **chaber**, le **29/10/2016 à 18:28**

bonjour

S'il y avait eu plainte, vous auriez déjà été convoqué au commissariat.

Vous pouvez répondre, sans vous engager ni fournir les réponses aux questions de l'assureur vous concernant, en demandant

- copie de la déclaration de son assuré
- date, lieu, heure, circonstances

Par **ImaZeKk**, le **29/10/2016 à 18:42**

D'accord, merci beaucoup pour les précisions

Je vous tiendrais au courant des avancées

Merci à tous